

OBSERVATOIRE SILVITA DES RÉSIDENCES SENIORS EN FRANCE

1^{ère} Edition - Mars 2026

EXECUTIVE SUMMARY

Cette première édition de l'Observatoire SILVITA des résidences seniors, réalisée avec JCB Strat Santé & Seniors, dresse un état des lieux du parc de résidences services seniors (RSS) à fin 2025 ainsi que ses perspectives de développement à l'horizon 2027. Elle confirme le rôle essentiel de cet habitat intermédiaire dans le parcours résidentiel des personnes âgées.

Une croissance continue du parc malgré un ralentissement à partir de 2025

À fin 2025, on comptait en France **1 338 résidences en exploitation** pour **108 286 logements**. Le nombre de RSS en exploitation aura ainsi plus que doublé entre 2017 et 2025, tandis que le nombre de logements en RSS aura été multiplié par 2,5 sur la même période.

2025 marque le début d'une période de nette diminution du nombre d'ouvertures annuelles de résidences services seniors consécutive à une sensible baisse des investissements sectoriels et à une saturation de l'offre de manière locale et temporaire. Cet écart conjoncturel entre offre et demande se résorbera à horizon de quelques années du fait de l'arrivée en âge des baby-boomers.

2026, l'année du basculement démographique

Alors que la croissance passée de l'offre s'est faite à démographie constante sur sa population « cœur de cible » (les 80-85 ans), 2026 marque en effet une rupture historique avec l'arrivée massive des premiers baby-boomers à l'âge d'entrée en résidence (+1,1 million de personnes sur cette tranche d'âge entre 2026 et 2031). Ce choc démographique crée un besoin structurel inédit de solutions d'habitats intermédiaires pour les années à venir.

Une offre d'habitat devenue incontournable

À fin 2025, on comptait en France près de 20 000 habitats intermédiaires seniors pour plus de 280 000 logements ou places. Les résidences services seniors représentaient ainsi **6,7% des habitats intermédiaires en France**, mais **38,5% de l'offre de logements ou places** compte tenu de la taille moyenne importante des RSS.

L'offre de RSS est également largement diffusée sur tout le territoire. On trouve des résidences dans tous les types de communes en France, même si l'offre est fortement concentrée dans les communes urbaines (87,2% des RSS et 92,6% des logements en RSS en 2025).

CHIFFRES CLÉS

1 338

résidences seniors en France

108 286

logements en résidences seniors en France

x2

C'est l'évolution du nombre de résidences seniors entre 2017 et 2025

x2,5

C'est l'évolution du nombre de logements en résidences seniors entre 2017 et 2025

39 %

C'est la part des résidences seniors dans l'offre totale d'habitats intermédiaires (en nombre de logements)

SOMMAIRE

<i>Executive Summary</i>	02
Éditorial	04
Périmètre et méthodologie	05
L'évolution du parc de résidences services seniors en France	07
Le niveau d'équipement de la France en RSS	13
La place de la RSS dans l'offre globale d'habitats intermédiaires seniors	22





Olivier Wigniolle,
Président de SILVITA

ÉDITORIAL

Au cours de la décennie 2020-2030, nous assisterons à une hausse sans précédent du nombre de seniors âgés de 75 à 84 ans. Leur nombre passera ainsi de 4,1 millions à 6 millions entre 2020 et 2030. Cette population, souvent autonome mais fragilisée par l'âge, exprime de forts besoins en termes de lien social, d'habitat adapté, de sécurité et de services et activités dédiés. La recherche d'un lien social fort pour faire face à un isolement croissant est certainement leur première demande.

Mais la « vraie » question n'est pas seulement démographique. Elle est profondément humaine et sociétale : comment permettre à nos aînés de bien vieillir, entourés, en sécurité et en ayant accès aux services dont ils ont besoin dans de bonnes conditions ?

Le vieillissement de la population est un défi majeur pour la société française. Les exploitants de résidences services seniors apportent une contribution très significative à l'accompagnement des aînés. Avec près de 1 340 résidences pour plus de 108 000 logements à fin 2025, les résidences seniors se sont imposées comme un maillon incontournable de l'offre de logements pour personnes âgées. Dans cette publication, vous découvrirez des chiffres inédits et actualisés, qui permettent de mieux appréhender l'ampleur du développement du parc de résidences seniors en France au cours des dernières années.

Si on parle souvent d'habitat « intermédiaire », les résidences seniors sont beaucoup plus qu'un simple logement, beaucoup plus qu'un simple sas entre domicile historique et Ehpad. Habiter en résidence seniors est un véritable projet de vie auquel adhèrent de plus en plus de Français. Les seniors plébiscitent le maintien à domicile pour la dernière période de leur vie. Et si s'installer en résidence seniors était le meilleur moyen de rester chez soi ? Leur développement doit donc être encouragé ; et ce d'autant plus qu'elles fonctionnent sans financement public dédié. Ces résidences sont parfaitement complémentaires de l'offre médico-sociale (en termes d'implantations, de population visée, de niveau de services proposé...) et des autres formes d'habitat intermédiaire

Pour relever le défi démographique à venir, nous devons encore, collectivement, œuvrer à la simplification des normes d'urbanisme, ainsi qu'à la reconnaissance des résidences pour les seniors et de leurs spécificités. Cette première édition de l'Observatoire des résidences seniors constitue donc une contribution constructive afin de contribuer positivement au défi majeur que constitue le vieillissement de la population française.

PÉRIMÈTRE ET MÉTHODOLOGIE

Périmètre de l'étude

L'Observatoire des résidences seniors est une publication de SILVITA, la Fédération des Résidences seniors, réalisée en partenariat avec JCB Strat Santé & Seniors.

Elle prend en compte les résidences services seniors en appartements et les villages seniors, gérés ou en syndic de copropriété implantés en France (y-c DROM). En revanche, elle exclut les résidences intergénérationnelles et, par définition, toutes les autres formes d'habitats intermédiaires (résidences autonomie, habitats inclusifs, accueil familial, etc.).

Définition des résidences services seniors

La résidence services seniors est une déclinaison de la résidence services définie à l'article L. 631-13 du Code de la construction et de l'habitation¹. **Cet habitat adapté est constitué de logements autonomes** (appartements ou maisons) **regroupés autour d'un espace de vie commun, majoritairement destinés à une population de personnes âgées qui y résident à titre principal et privatif.**

Titulaires d'un contrat de location, **les locataires bénéficient à la fois de services répondant à leurs besoins individuels, mais également de services qu'ils partagent** dans une logique de mutualisation, tels que les services spécifiques non individualisables listés par le décret du 14 décembre 2016² (accueil, libre accès aux espaces de convivialité et aux jardins aménagés...), un service de restauration ou encore des prestations d'animation.

Ces services contribuent au bien-être des habitants de la résidence et à la prévention de la perte d'autonomie. Par ailleurs, pour mieux répondre aux besoins évolutifs de ses occupants, **la résidence peut mettre en œuvre un Service Autonomie à Domicile (SAD) intégré ou établir une ou plusieurs conventions de partenariat avec des SAD « aide » ou « aide et soins » externes** tout en garantissant la liberté de choix des résidents.

La résidence services seniors peut ainsi prendre des formes très variées : avec ou sans SAD intégrés, avec plus ou moins de services (dont animation), avec ou sans restaurant, plus ou moins grandes (capacitaire, taille des espaces communs), dotées de 1 à 25 salariés, etc.

¹Article L. 631-13 du Code de la construction et de l'habitation créé par la Loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 – art. 15 (V)

²Les catégories de services spécifiques non individualisables mentionnées à l'article L. 631-13 sont explicitées dans le Décret n°2016-1737 du 14 décembre 2016 déterminant les catégories de services spécifiques non individualisables pouvant bénéficier aux occupants des résidences-services prévue à l'article L.631-13 du code de la construction et de l'habitation et le Décret n°2016-1446 du 26 octobre 2016 relatif aux résidences-services en copropriété

Population cible des résidences seniors

Les résidents des résidences services seniors sont plutôt en 2026 :

- des personnes âgées de la génération dite « silencieuse » (personnes nées entre 1925 et 1945 représentant 80% des effectifs en moyenne dans les RSS) et de la génération dite « baby-boom » (personnes nées entre 1946 et 1964, 20% des effectifs en moyenne dans les RSS) aux besoins, appétences, pratiques et envies très différenciés ;
- des personnes âgées de 85 ans en moyenne pour un âge moyen d'entrée de 83 ans. À partir du moment où les résidents ont emménagé, ils restent environ 3 ans dans leur résidence ;
- à 20% des personnes âgées de moins de 80 ans ;
- à 70% des femmes dont 78% habitent seules et 22% en couple ;
- à 30% des hommes dont 52% habitent seuls et 48% en couple ;
- à 70% des personnes vivant seules dans la résidence et à 30% des personnes vivant en couple (très forte dynamique de ce profil au détriment des personnes seules, femmes en tête).

Les services autonomie à domicile (SAD) des résidences services seniors

De nombreuses résidences services seniors font le choix de délivrer elles-mêmes des prestations d'aide et d'accompagnement à domicile au profit de leurs résidents. Pour cela, elles doivent être autorisées en tant que SAD par le conseil départemental³.

Les résidences services seniors bénéficient de dispositions dérogatoires au droit commun inscrites à l'article L. 7232-4 du code du travail⁴. Par ce biais, elles peuvent se voir délivrer une autorisation de service autonomie à domicile sans avoir à se soumettre à la procédure d'appel à projet sous réserve du respect du cahier des charges national.

Il est à noter que ces SAD sont soumis aux mêmes obligations que les services ordinaires. Ce mode de fonctionnement n'est nullement remis en cause par le nouveau cahier des charges en annexe du Décret n°2023-608 du 13 juillet 2023 relatif aux services autonomie à domicile⁵.

³ Voir l'ARS si SAD « aide et soins »

⁴ Par dérogation à l'article L. 313-1-1 du code de l'action sociale et des familles, les résidences-services mentionnées au 5° de l'article L. 7232-1-2 du présent code qui gèrent des services d'aide à domicile rendus aux personnes mentionnées à l'article L. 7231-1 qui y résident sont autorisées au titre de l'article L. 313-1-2 du code de l'action sociale et des familles, sous réserve du respect du cahier des charges national prévu à l'article L. 313-1-3 du même code.

⁵ Annexe 3-0 Cahier des charges définissant les conditions techniques minimales d'organisation et de fonctionnement des services autonomie à domicile mentionnées à l'article L. 313-1-3 de Code de l'action sociale et des familles.

01 /

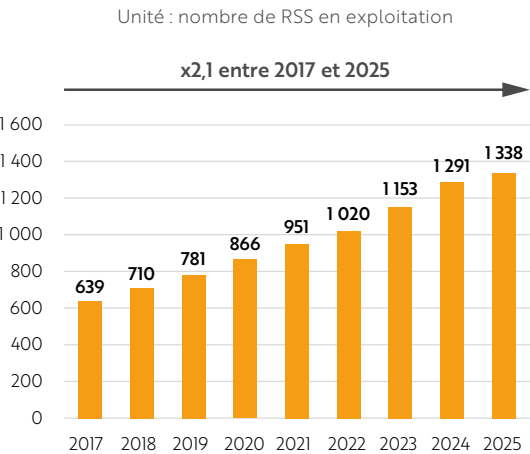
L'ÉVOLUTION DU PARC DE RÉSIDENCES SERVICES SENIORS EN FRANCE

Une croissance historique du parc entre 2017 et 2025

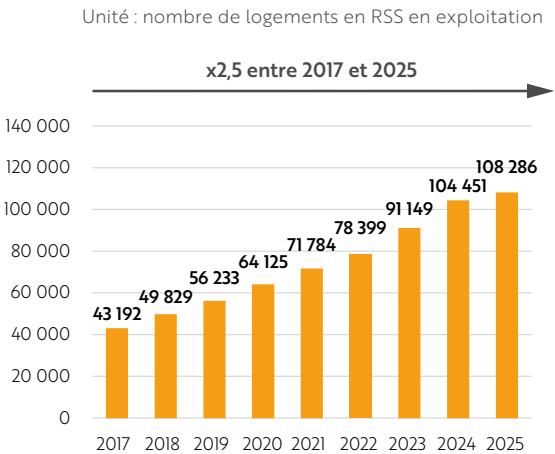
À fin 2025, le nombre de résidences services seniors (RSS) en exploitation s'élevait à 1 338 pour 108 286 logements en France. Ce résultat est le fruit d'une dynamique continue de mise en exploitation de résidences de grande taille depuis 2017 qui a permis :

- de plus que doubler le nombre de RSS en exploitation entre 2017 et 2025
- de multiplier par 2,5 le nombre de logements exploités entre 2017 et 2025
- d'accroître considérablement la taille moyenne des résidences du parc passée de 68 logements en 2017 à 81 logements en 2025.

ÉVOLUTION DU NOMBRE
DE RÉSIDENCES SERVICES SENIORS (2017-2025)



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS
EN RÉSIDENCES SERVICES SENIORS (2017-2025)



Traitement : Observatoire SILVITA des résidences seniors - Source : JCB Strat Santé & Seniors, données 2017-2025

ÉVOLUTION DU PARC DE RÉSIDENCES SERVICES SENIORS (NOMBRE ET LOGEMENTS) (2017-2025)

Unités : nombre de RSS en exploitation et nombre de logements en RSS en exploitation

	Nombre de RSS en exploitation	Croissance	Nombre de logements en RSS en exploitation	Croissance	Taille moyenne des RSS du parc
2017	639	nd	43 192	nd	68
2018	710	+11%	49 829	+15%	70
2019	781	+10%	56 233	+13%	72
2020	866	+11%	64 125	+14%	74
2021	951	+10%	71 784	+12%	76
2022	1 020	+7%	78 399	+9%	77
2023	1 153	+13%	91 149	+16%	79
2024	1 291	+12%	104 451	+15%	81
2025	1 338	+4%	108 286	+4%	81

Traitement : Observatoire SILVITA des résidences seniors - Source : JCB Strat Santé & Seniors, données 2017-2025

Un rythme de croissance en 3 temps sur la période 2020-2025

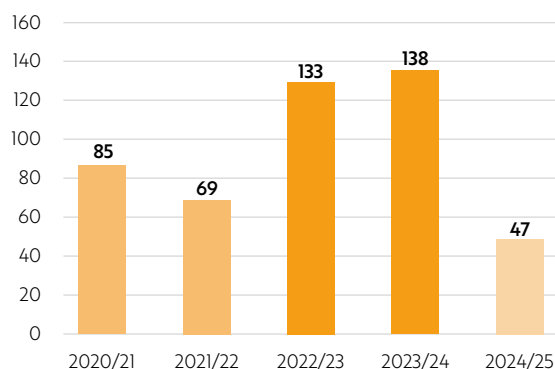
Entre 2020 et aujourd'hui, on distingue 3 périodes distinctes de croissance du parc :

- **entre 2020 et 2022, la dynamique d'ouverture des résidences a été freinée** par le gel de chantiers et l'accumulation de retards durant la **crise sanitaire** ainsi que le report de nombreuses ouvertures et visites ;
- **en 2023 et 2024, le rythme des ouvertures a doublé par rapport à 2022** entraînant une progression du parc de résidences de plus de 270 unités et 26 000 logements en 2 ans. Cette croissance exceptionnelle est le fruit de la conjugaison d'un **effet rattrapage** sur des projets qui auraient dû être finalisés durant la période 2020-2022 et d'**investissements très soutenus** entre 2020 et 2022 (ventes en bloc et investissements individuels) ;
- **2025 marque le début d'une période de nette diminution du nombre d'ouvertures annuelles de résidences services seniors.** Cette tendance s'explique par :
 - **une chute des investissements consécutive à une crise immobilière**, qui perdure depuis l'automne 2022 et a touché l'ensemble des actifs,
 - et **une forme de saturation de court terme de l'offre** suite à la mise en exploitation de nombreuses nouvelles résidences en 2023 et 2024 dans un nombre limité d'unités urbaines.

Remarque : la variation annuelle du parc de résidences services seniors prend par définition en compte les mises en exploitation de résidences mais aussi les résidences qui ont stoppé leur activité.

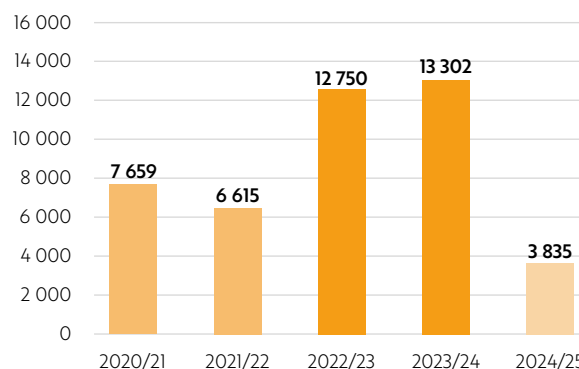
VARIATIONS ANNUELLES DU PARC DE RSS (NOMBRE) (2020-2025)

Unité : nombre de RSS en exploitation



VARIATIONS ANNUELLES DU PARC DE RSS (LOGEMENTS) (2020-2025)

Unité : nombre de logements en RSS en exploitation



Traitement : **Observatoire SILVITA des résidences seniors** - Source : JCB Strat Santé & Seniors, données 2020-2025

Le développement du parc de RSS et la croissance de la population cible

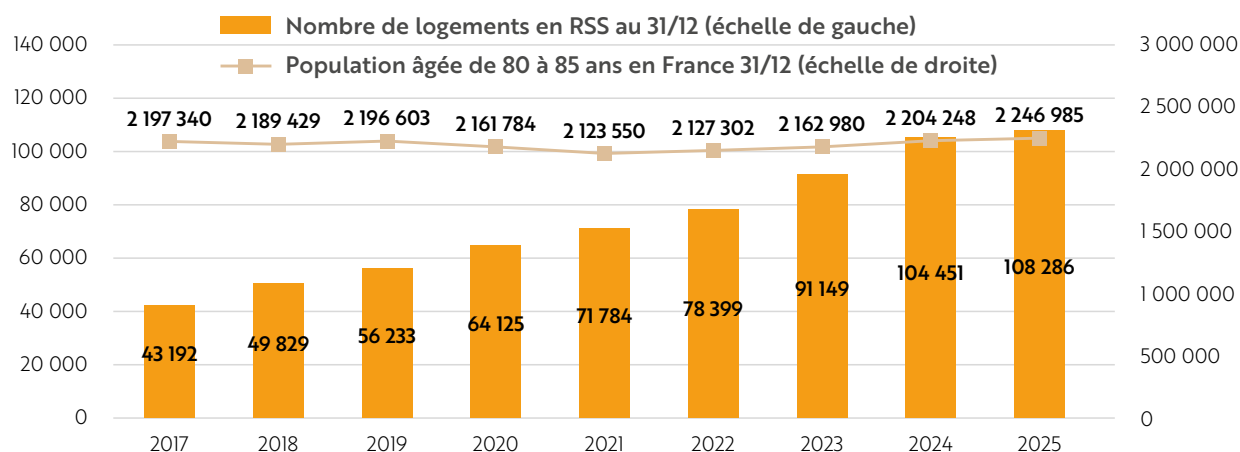
Contrairement à une idée reçue, la démographie n'a pas constitué un moteur essentiel de la croissance du parc de résidences services seniors (RSS) entre 2017 et 2025. La population de personnes âgées de 80 à 85 ans constitue la plus grande partie des résidents en RSS.

Or entre 2017 et 2024, la population des personnes âgées de 80 à 85 ans est demeurée stable (+6 908 personnes) alors que la croissance du parc de logements en RSS atteignait 150,7% (+65 095 logements).

Si une légère croissance de la population de la classe d'âge des 80-85 ans est observée entre 2023 et 2025, **ce n'est qu'à partir de 2026 que l'impact de l'entrée des premiers baby-boomers se fera sentir** : près de 200 000 personnes supplémentaires seront comptabilisées dans cette classe d'âge durant la seule année 2026 et cela n'est que le début...

ÉVOLUTION DU PARC DE RÉSIDENCES SERVICES SENIORS EN LOGEMENTS ET CROISSANCE DE LA POPULATION ÂGÉE DE 80 À 85 ANS (2017-2025)

Unités : nombre de logements en résidences services seniors en exploitation (échelle de gauche)
et nombre de personnes âgées de 80 à 85 ans (échelle de droite)



Traitement : **Observatoire SILVITA des résidences seniors** - Sources : INSEE, Projections 2018-2070, JCB Strat Santé & Seniors, données 2017-2025

Les perspectives de développement du parc de résidences services seniors

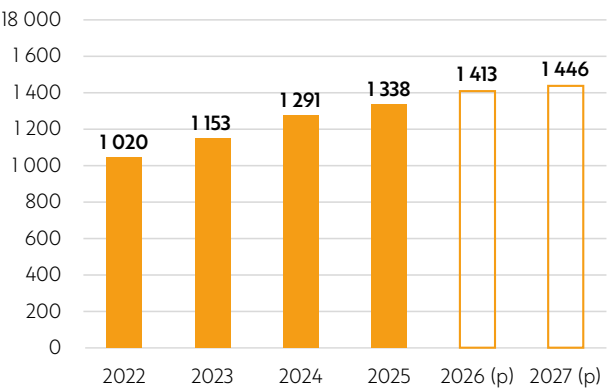
À court terme (2026-2027), la saturation de l’offre dans certains territoires et l’atonie des investissements continueront de limiter la croissance du parc de résidences services seniors.

En 2026, le nombre assez soutenu de RSS mises en exploitation s’explique notamment par un report des ouvertures programmées l’année précédente.

Suivant le rythme de croissance prévisible du parc, la résidence services seniors devrait s’imposer comme la principale solution d’habitat intermédiaire en logements devant la résidence autonomie à l’horizon 2030. En 2027, le parc de RSS s’élèvera à près de 117 600 logements soit un nombre de logements équivalent à celui du parc de résidence autonomie en hébergement permanent en 2025.

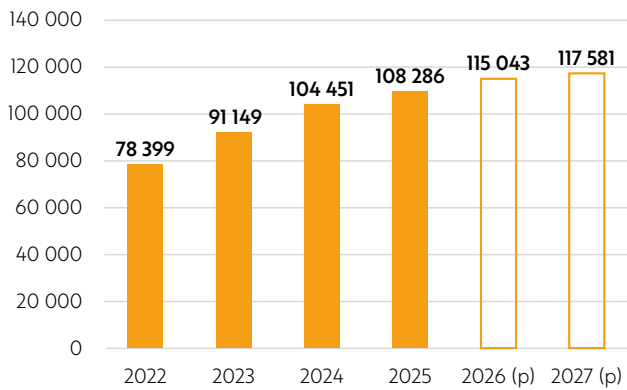
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RÉSIDENCES SERVICES SENIORS (2022-2027P)

Unité : nombre de RSS en exploitation



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS EN RÉSIDENCES SERVICES SENIORS (2022-2027P)

Unité : nombre de logements en RSS en exploitation



Traitement : Observatoire SILVITA des résidences seniors - Source : JCB Strat Santé & Seniors, données 2022-2025 et prévisions (p) 2026-2027

ÉVOLUTION DU PARC DE RÉSIDENCES SERVICES SENIORS (NOMBRE ET LOGEMENTS) (2022-2027P)

Unités : nombre de RSS en exploitation et nombre de logements en RSS en exploitation

	Nombre de RSS en exploitation	Croissance	Variation	Nombre de logements en RSS en exploitation	Croissance	Variation	Taille moyenne des RSS du parc
2022	1 020	+7%	69	78 399	+9%	69	77
2023	1 153	+13%	133	91 149	+16%	133	79
2024	1 291	+12%	138	104 451	+15%	138	81
2025	1 338	+4%	47	108 286	+4%	47	81
2026 (p)	1 413	+6%	75	115 043	+6%	75	81
2027 (p)	1 446	+2%	33	117 581	+2%	33	81

Traitement : Observatoire SILVITA des résidences seniors - Source : JCB Strat Santé & Seniors, données 2022-2025 et prévisions (p) 2026-2027

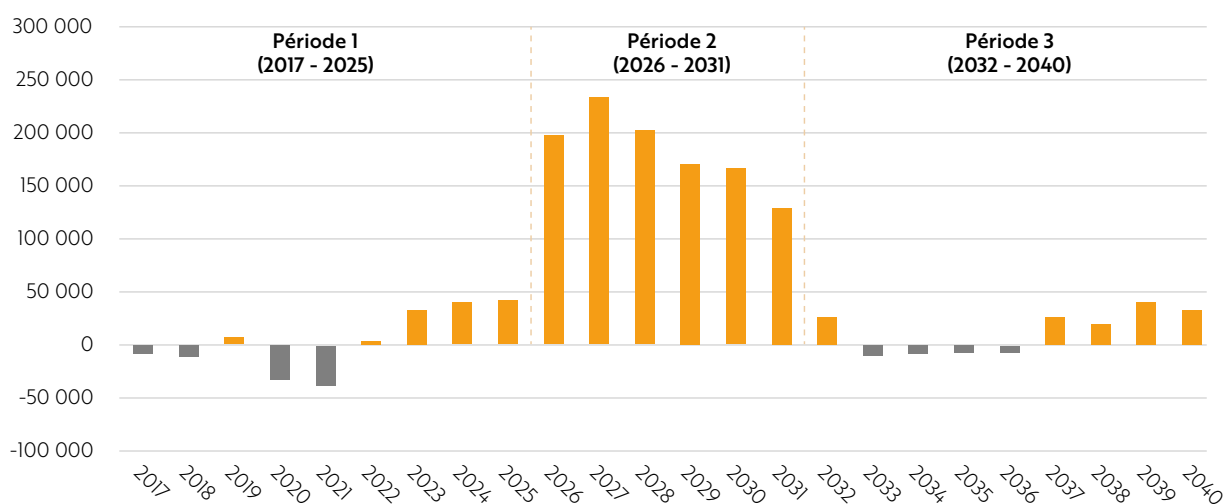
Le double impact de la montée en puissance de la génération « baby-boom » aux âges d'entrée en RSS

L'entrée puis l'avancée des baby-boomers dans la classe d'âge des 80-85 ans à partir de 2026 revêt un double enjeu pour les résidences services seniors (RSS) :

- **l'enjeu « quantitatif » d'une génération nombreuse qui arrive à l'âge d'entrée en RSS.** Après une période 1 (2017-2025) marquée par une croissance erratique et faible de la population âgée de 80-85 ans, s'ouvre une période 2 (2026-2031) **de très forte croissance de cette population qui devrait fortement impacter le marché des RSS.** La période 3 (2032-2040 et au-delà) demeurera favorable à la dynamique du secteur malgré l'absence de croissance de la population âgée de 80-85 ans, puisqu'elle débouchera sur un maintien à un haut niveau de cette population ;
- **l'enjeu « sociologique » d'une génération très diverse,** dotée de nouvelles appétences (nouvelles technologies, services à la personne, loisirs, définition élargie du domicile et mobilité résidentielle...) et qui partage une volonté d'exercer pleinement sa liberté de choisir.

VARIATIONS ANNUELLES DES EFFECTIFS DE PERSONNES ÂGÉES DE 80 À 85 ANS (2010-2040)

Unité : nombre de personnes âgées de 80 à 85 ans



Traitement : **Observatoire SILVITA des résidences seniors** - Source : INSEE, Projections 2018-2070, données variations entre le 01/01 et le 31/12 de l'année

02 / LE NIVEAU D'ÉQUIPEMENT DE LA FRANCE EN RSS

La répartition des RSS selon les départements

Le parc de résidences services seniors (RSS) en exploitation comptait 1 338 unités à fin 2025 :

- **11 départements accueillaient 30 RSS ou plus** dont la Gironde (62 résidences), l'Hérault (55 résidences), le Nord (52 résidences) ou encore les Bouches-du-Rhône (46 résidences) ;
- **à l'opposé, 26 départements accueillaient moins de 5 résidences** dont l'Ariège, la Lozère, la Haute-Marne, la Meuse, la Haute-Saône ou la Guadeloupe.

RÉPARTITION DES RSS SELON LES DÉPARTEMENTS (CLASSIFICATION)

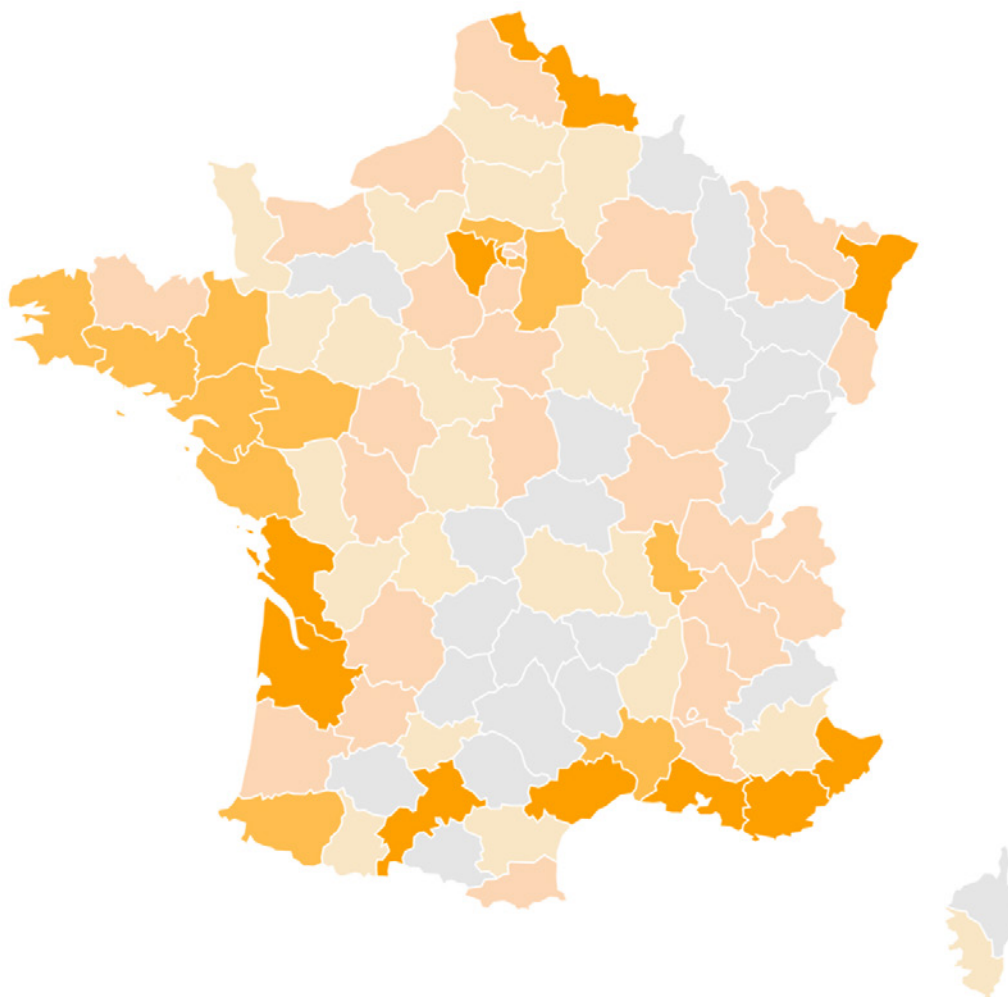
Unité : nombre de résidences (Total : 1 338)

Classement des départements		Départements
TOP #1 à 11	Départements accueillant 30 résidences services seniors ou plus	Gironde (33), Hérault (34), Nord (59), Bouches-du-Rhône (13), Hauts-de-Seine (92), Haute-Garonne (31), Yvelines (78), Alpes-Maritimes (06), Var (83), Charente-Maritime (17), Bas-Rhin (67)
TOP #12 à 23	Départements accueillant de 20 à 29 résidences services seniors	Ille-et-Vilaine (35), Seine-et-Marne (77), Loire-Atlantique (44), Finistère (29), Maine-et-Loire (49), Rhône (69), Pyrénées-Atlantiques (64), Val-d'Oise (95), Gard (30), Val-de-Marne (94), Morbihan (56), Vendée (85)
TOP #24 à 51	Départements accueillant de 10 à 19 résidences services seniors	Moselle (57), Pyrénées-Orientales (66), Ain (01), Côte-d'Or (21), Isère (38), Pas-de-Calais (62), Haut-Rhin (68), Seine-Maritime (76), Indre-et-Loire (37), Haute-Savoie (74), Paris (75), Calvados (14), Loiret (45), Essonne (91), Seine-Saint-Denis (93), Landes (40), Vaucluse (84), Drôme (26), Marne (51), Vienne (86), Cher (18), Dordogne (24), Eure-et-Loir (28), Lot-et-Garonne (47), Meurthe-et-Moselle (54), Saône-et-Loire (71), Savoie (73)
TOP #52 à 74	Départements accueillant de 5 à 9 résidences services seniors	Loire (42), Sarthe (72), Haute-Vienne (87), Indre (36), Loir-et-Cher (41), Manche (50), Mayenne (53), Puy-de-Dôme (63), Somme (80), Ardèche (07), Deux-Sèvres (79), Aisne (02), Alpes-de-Haute-Provence (04), Charente (16), Oise (60), Hautes-Pyrénées (65), Aube (10), Aude (11), Eure (27), Corse-du-Sud (2A), Tarn-et-Garonne (82), Yonne (89), La Réunion (974)
TOP #75 à 100	Départements accueillant moins de 5 résidences services seniors	Allier (03), Doubs (25), Gers (32), Nièvre (58), Tarn (81), Aveyron (12), Jura (39), Haute-Loire (43), Vosges (88), Martinique (972), Hautes-Alpes (05), Corrèze (19), Haute-Corse (2B), Lot (46), Orne (61), Ardennes (08), Cantal (15), Creuse (23), Territoire de Belfort (90), Guyane (973), Ariège (09), Lozère (48), Haute-Marne (52), Meuse (55), Haute-Saône (70), Guadeloupe (971)

Traitement : **Observatoire SILVITA des résidences seniors** - Source : JCB Strat Santé & Seniors, données 2025

RÉPARTITION DES RSS SELON LES DÉPARTEMENTS (CARTE)

Unité : nombre de résidences (Total : 1 338)



- TOP 1 à 11 départements** : départements accueillant 30 résidences services seniors ou plus
- TOP 12 à 23 départements** : départements accueillant de 20 à 29 résidences services seniors
- TOP 24 à 51 départements** : départements accueillant de 10 à 19 résidences services seniors
- TOP 52 à 74 départements** : départements accueillant de 5 à 9 résidences services seniors dont La Réunion (974)
- TOP 75 à 100 départements** : départements accueillant moins de 5 résidences services seniors dont la Guadeloupe (971), la Martinique (972) et la Guyane (973)

Traitement : **Observatoire SILVITA des résidences seniors** - Source : JCB Strat Santé & Seniors, données 2025

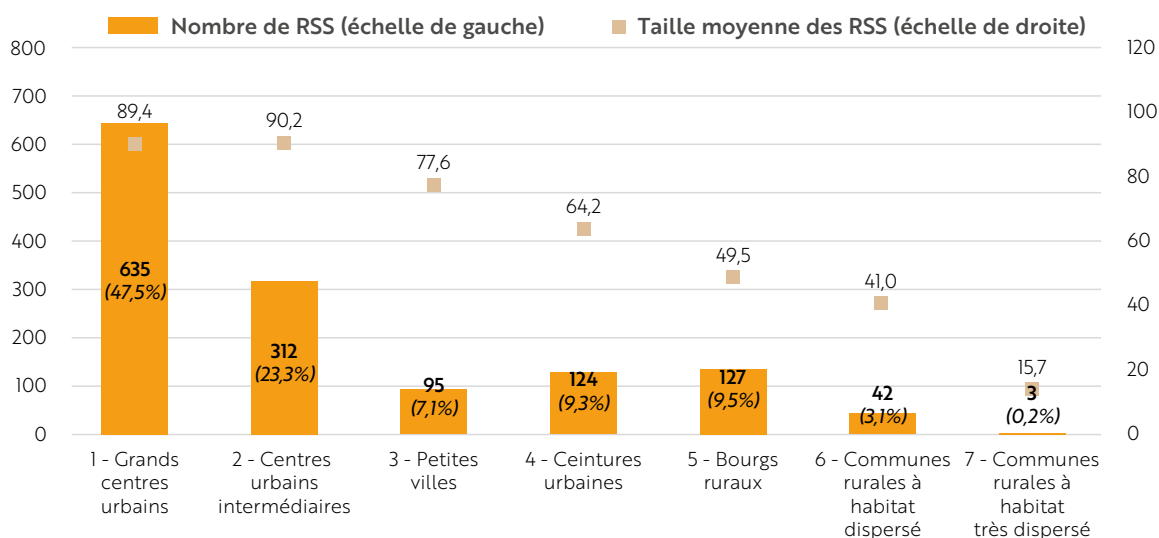
La répartition des RSS selon la typologie de commune⁷

Si l'on trouve des résidences services seniors (RSS) dans tous les types de communes en France, **l'offre est tout de même fortement concentrée dans les communes urbaines** tandis que **le capacitaire moyen des RSS** (80,9 logements par RSS en moyenne en France) **décroit logiquement avec le niveau de la grille communale de densité⁶**. On distingue :

- **les communes urbaines** (Grands centres urbains, Centres urbains intermédiaires, Petites villes et Ceintures urbaines), qui regroupent 65,4% de la population âgée de 75 ans ou plus⁷, **concentrent 1 166 RSS soit 87,2% de l'offre en résidences**. La taille moyenne des RSS dans ce type de commune est très élevée (86 logements par résidence) ;
- **les communes rurales** (Bourgs ruraux, Communes rurales à habitat (très) dispersé), qui accueillent 34,6% de la population âgée de 75 ans ou plus, **regroupent 172 résidences soit 12,8% du parc de RSS**. La taille moyenne des RSS dans ce type de commune est de 46,8 logements.

RÉPARTITION ET TAILLE MOYENNE DES RÉSIDENCES SERVICES SENIORS SELON LA TYPOLOGIE DE COMMUNE

Unités : part en % (Total : 100%), nombre de RSS en exploitation (échelle de gauche) (Total : 1 338) et taille moyenne des RSS en exploitation (échelle de droite) (Ensemble RSS : 80,9 logements / résidence)



Traitement : **Observatoire SILVITA des résidences seniors** - Sources : Source : JCB Strat Santé & Seniors, données 2025

⁶Analyse réalisée à partir de la grille communale de densité en 7 niveaux (4 niveaux de communes urbaines et 3 niveaux de communes rurales). Pour prendre en compte la population communale et sa répartition dans l'espace, la grille communale de densité s'appuie sur la distribution de la population à l'intérieur de la commune en découpant le territoire en carreaux de 1 kilomètre de côté. Elle repère ainsi des zones agglomérées. C'est l'importance de ces zones agglomérées au sein des communes qui va permettre de les caractériser (et non la densité communale habituelle).

⁷Source : INSEE, RP 2022

La répartition des logements en RSS selon les départements

Le parc de résidences services seniors (RSS) en exploitation comptait 108 286 logements à fin 2025 :

- **7 départements regroupaient 3 000 logements ou plus** en RSS dont le Nord (4 232 logements), la Gironde (4 166 logements), l'Hérault (4 096 logements), la Haute-Garonne (3 459 logements), les Bouches-du-Rhône (3 387 logements), les Hauts-de-Seine (3 327 logements) et les Yvelines (3 110 logements) ;
- **à l'opposé, 39 départements regroupaient moins de 500 logements** dont l'Ariège, la Lozère, la Haute-Marne, la Meuse, la Haute-Saône ou la Guadeloupe.

RÉPARTITION DES LOGEMENTS EN RSS SELON LES DÉPARTEMENTS (CLASSIFICATION)

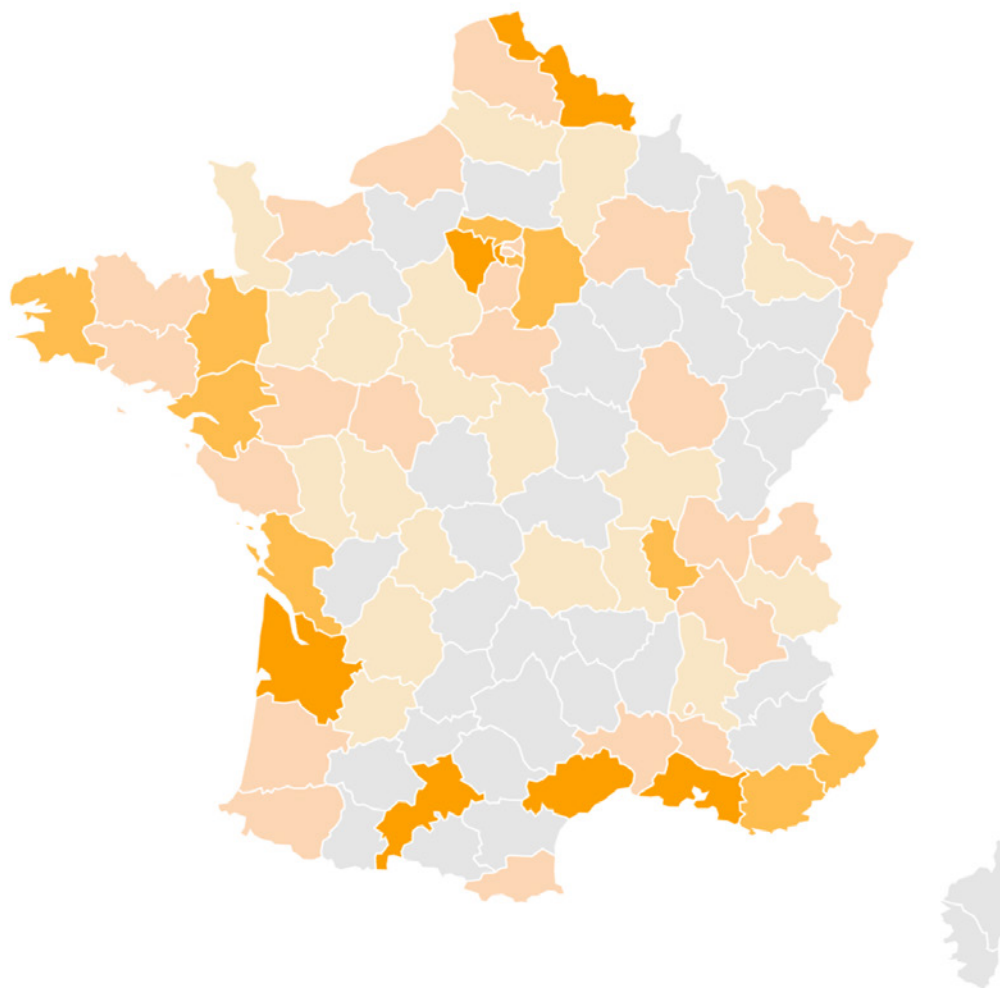
Unité : nombre de logements (Total : 108 286)

Classement des départements		Départements
TOP #1 à 7	Départements équipés de 3 000 logements en résidences services seniors ou plus	Nord (59), Gironde (33), Hérault (34), Haute-Garonne (31), Bouches-du-Rhône (13), Hauts-de-Seine (92), Yvelines (78)
TOP #8 à 17	Départements équipés de 2 000 à 2 999 logements en résidences services seniors	Var (83), Seine-et-Marne (77), Alpes-Maritimes (06), Ille-et-Vilaine (35), Val-d'Oise (95), Charente-Maritime (17), Finistère (29), Loire-Atlantique (44), Val-de-Marne (94), Rhône (69)
TOP #18 à 42	Départements équipés de 1 000 à 1 999 logements en résidences services seniors	Maine-et-Loire (49), Pyrénées-Atlantiques (64), Gard (30), Seine-Maritime (76), Bas-Rhin (67), Morbihan (56), Vendée (85), Côtes-d'Armor (22), Pyrénées-Orientales (66), Calvados (14), Paris (75), Indre-et-Loire (37), Moselle (57), Haute-Savoie (74), Haut-Rhin (68), Côte-d'Or (21), Isère (38), Essonne (91), Seine-Saint-Denis (93), Landes (40), Pas-de-Calais (62), Vaucluse (84), Ain (01), Marne (51), Loiret (45)
TOP #43 à 61	Départements équipés de 500 à 999 logements en résidences services seniors	Drôme (26), Loire (42), Meurthe-et-Moselle (54), Vienne (86), Sarthe (72), Savoie (73), Eure-et-Loir (28), Haute-Vienne (87), Dordogne (24), Lot-et-Garonne (47), Manche (50), Puy-de-Dôme (63), Somme (80), Saône-et-Loire (71), Cher (18), Mayenne (53), Loir-et-Cher (41), Deux-Sèvres (79), Aisne (02)
TOP #62 à 100	Départements équipés de moins de 500 logements en résidences services seniors	Indre (36), Eure (27), Aude (11), Charente (16), Aube (10), Doubs (25), Oise (60), Allier (03), Yonne (89), Tarn (81), Nièvre (58), Alpes-de-Haute-Provence (04), La réunion (974), Corse-du-Sud (2A), Hautes-Pyrénées (65), Tarn-et-Garonne (82), Hautes-Alpes (05), Corrèze (19), Orne (61), Ardèche (07), Haute-Loire (43), Martinique (972), Lot (46), Aveyron (12), Gers (32), Cantal (15), Territoire de Belfort (90), Ardennes (08), Guyane (973), Vosges (88), Jura (39), Haute-Corse (2B), Creuse (23), Ariège (09), Lozère (48), Haute-Marne (52), Meuse (55), Haute-Saône (70), Guadeloupe (971)

Traitement : **Observatoire SILVITA des résidences seniors** - Source : JCB Strat Santé & Seniors, données 2025

RÉPARTITION DES LOGEMENTS EN RSS SELON LES DÉPARTEMENTS (CARTE)

Unité : nombre de logements (Total : 108 286)



- TOP 1 à 7 départements** : départements équipés de 3 000 logements en résidences services seniors ou plus
- TOP 8 à 17 départements** : départements équipés de 2 000 à 2 999 logements en résidences services seniors
- TOP 18 à 42 départements** : départements équipés de 1 000 à 1 999 logements en résidences services seniors
- TOP 43 à 61 départements** : départements équipés de 500 à 999 logements en résidences services seniors)
- TOP 62 à 100 départements** : départements équipés de moins de 500 logements en résidences services seniors dont la Guadeloupe (971), la Martinique (972), la Guyane (973) et La Réunion (974)

Le taux d'équipement en RSS selon les départements

Parmi les départements les mieux équipés, on identifie des territoires historiques d'investissement caractérisés par leur littoral, un climat tempéré, un fort ensoleillement,

de nombreux centres d'intérêt culturels et touristiques... mais aussi des territoires urbains caractérisés par une forte gérontocroissance⁸.

TAUX D'ÉQUIPEMENT EN RSS SELON LES DÉPARTEMENTS (CLASSIFICATION)

Unité : nombre de logements pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus (France : 14,8 / Médiane : 12,3)

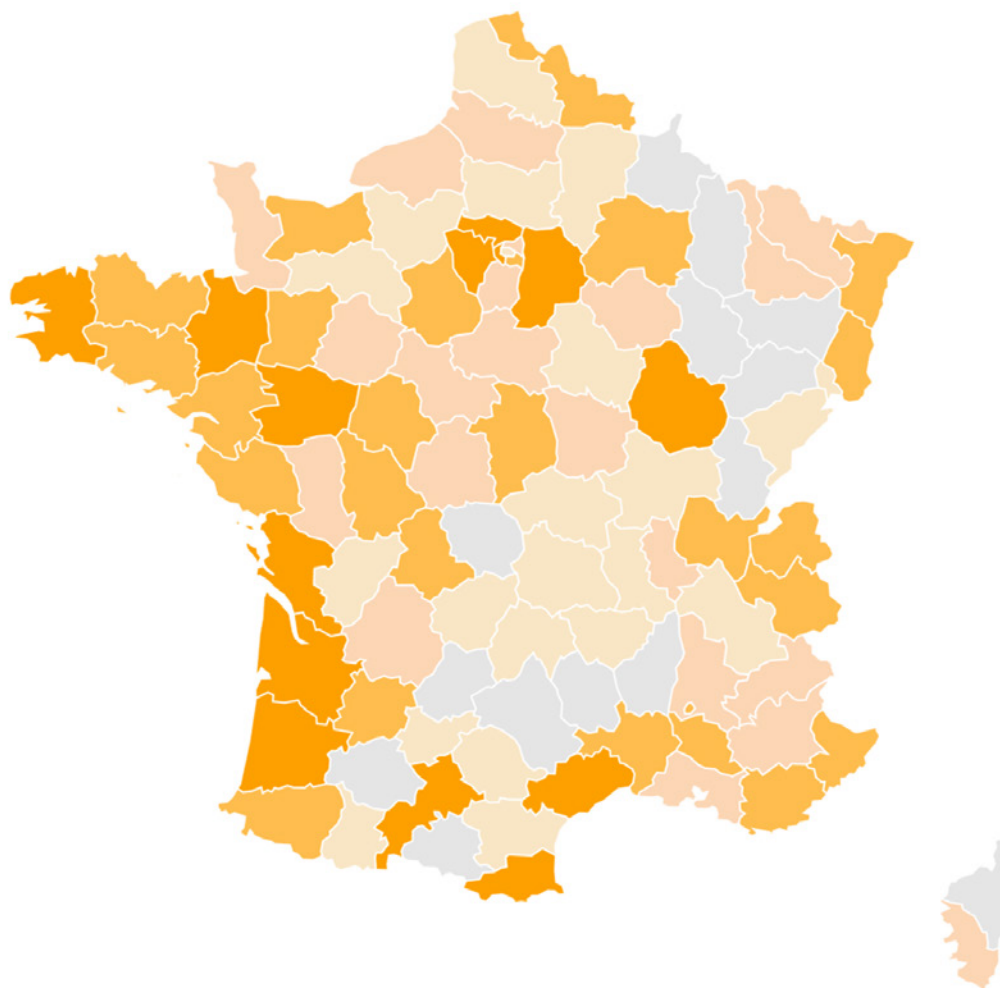
Classement des départements		Départements
TOP #1 à 14	Départements équipés de 20 logements en résidences services seniors ou plus pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus	Hérault (34), Haute-Garonne (31), Val-d'Oise (95), Gironde (33), Hauts-de-Seine (92), Seine-et-Marne (77), Yvelines (78), Charente-Maritime (17), Ille-et-Vilaine (35), Pyrénées-Orientales (66), Maine-et-Loire (49), Côte-d'Or (21), Landes (40), Finistère (29)
TOP #15 à 39	Départements équipés de 15 à 19,9 logements en résidences services seniors pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus	Indre-et-Loire (37), Pyrénées-Atlantiques (64), Nord (59), Val-de-Marne (94), Calvados (14), Marne (51), Côtes-d'Armor (22), Mayenne (53), Ain (01), Gard (30), Haute-Savoie (74), Var (83), Eure-et-Loir (28), Vendée (85), Alpes-Maritimes (06), Savoie (73), Haut-Rhin (68), Cher (18), Vienne (86), Vaucluse (84), Haute-Vienne (87), Morbihan (56), Lot-et-Garonne (47), Bas-Rhin (67), Loire-Atlantique (44)
TOP #40 à 61	Départements équipés de 10 à 14,9 logements en résidences services seniors pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus	Bouches-du-Rhône (13), Indre (36), Drôme (26), Corse-du-Sud (2A), Loir-et-Cher (41), Loiret (45), Alpes-de Haute-Provence (04), Seine-Maritime (76), Sarthe (72), Moselle (57), Somme (80), Rhône (69), Meurthe-et-Moselle (54), Seine-Saint-Denis (93), Dordogne (24), Aube (10), Deux-Sèvres (79), Nièvre (58), Manche (50), Hautes-Alpes (05), Essonne (91), Guyane (973)
TOP #62 à 84	Départements équipés de 5 à 9,9 logements en résidences services seniors pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus	Puy-de-Dôme (63), Isère (38), Loire (42), Saône-et-Loire (71), Tarn-et-Garonne (82), Aisne (02), Charente (16), Hautes-Pyrénées (65), Yonne (89), Aude (11), Pas-de-Calais (62), Allier (03), Territoire de Belfort (90), Eure (27), Paris (75), Doubs (25), Tarn (81), La Réunion (974), Corrèze (19), Oise (60), Cantal (15), Haute-Loire (43), Orne (61)
TOP #85 à 100	Départements équipés de moins de 5 logements en résidences services seniors pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus	Lot (46), Gers (32), Ardèche (07), Ardennes (08), Martinique (972), Aveyron (12), Haute-Corse (2B), Jura (39), Vosges (88), Creuse (23), Ariège (09), Lozère (48), Haute-Marne (52), Meuse (55), Haute-Saône (70), Guadeloupe (971)

Traitement : **Observatoire SILVITA des résidences seniors** - Sources : INSEE, Projections 2018-2070, JCB Strat Santé & Seniors, données 2025

⁸Croissance du nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus

TAUX D'ÉQUIPEMENT EN RSS SELON LES DÉPARTEMENTS (CARTE)

Unité : nombre de logements pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus (Ensemble RSS : 14,8 / Médiane : 12,3)



- TOP 1 à 14 départements** : départements équipés de 20 logements en résidences services seniors ou plus pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus
- TOP 15 à 39 départements** : départements équipés de 15 à 19,9 logements en résidences services seniors pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus
- TOP 40 à 61 départements** : départements équipés de 10 à 14,9 logements en résidences services seniors pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus dont la Guyane (973)
- TOP 62 à 84 départements** : départements équipés de 5 à 9,9 logements en résidences services seniors pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus dont La Réunion (974)
- TOP 85 à 100 départements** : départements équipés de moins de 5 logements en résidences services seniors pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus dont la Guadeloupe (971) et la Martinique (972)

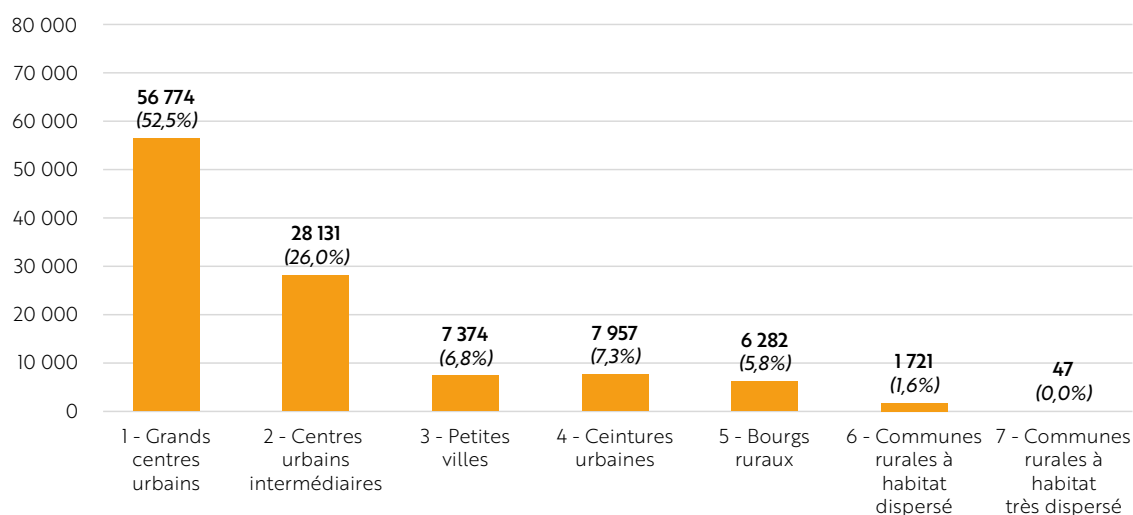
La répartition des logements en RSS selon la typologie de commune⁹

Les communes urbaines (Grands centres urbains, Centres urbains intermédiaires, Petites villes et Ceintures urbaines), **concentrent 100 236 logements soit 92,6% de l'offre en RSS**. Les seuls Grands centres urbains qui accueillent 32,2% des personnes âgées de 75 ans ou plus en France¹⁰, regroupent 52,5% des logements en RSS, tandis que les Centres urbains intermédiaires (15,3% des personnes âgées de 75 ans ou plus) concentrent 26% de l'offre de logements en RSS.

Au sein des communes rurales, l'offre de logements en RSS est fortement concentrée dans les Bourgs ruraux. Alors que ces derniers regroupent près de la moitié de la population âgée de 75 ans ou plus rurale, ils représentent 78% du parc rural de logements en RSS.

RÉPARTITION DES LOGEMENTS EN RÉSIDENCES SERVICES SENIORS SELON LA TYPOLOGIE DE COMMUNE

Unités : part en % (100%) et nombre de logements en résidences services seniors en exploitation (Total : 108 286)



Traitement : **Observatoire SILVITA des résidences seniors** - Sources : Source : JCB Strat Santé & Seniors, données 2025

⁹Analyse réalisée à partir de la grille communale de densité en 7 niveaux (4 niveaux de communes urbaines et 3 niveaux de communes rurales). Pour prendre en compte la population communale et sa répartition dans l'espace, la grille communale de densité s'appuie sur la distribution de la population à l'intérieur de la commune en découpant le territoire en carreaux de 1 kilomètre de côté. Elle repère ainsi des zones agglomérées. C'est l'importance de ces zones agglomérées au sein des communes qui va permettre de les caractériser (et non la densité communale habituelle).

¹⁰Source : INSEE, RP 2022

03 / LA PLACE DE LA RSS DANS L'OFFRE GLOBALE D'HABITATS INTERMÉDIAIRES SENIORS

Vue d'ensemble

À fin 2025, on comptait près de 20 000 habitats intermédiaires seniors en France pour plus de 280 000 logements ou places soit :

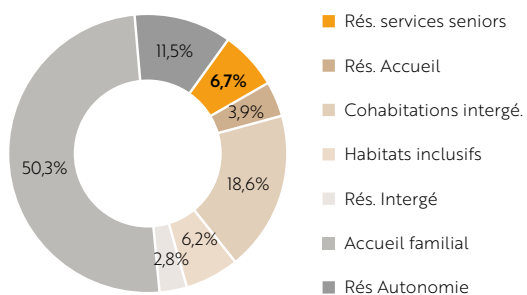
- 2 280 résidences autonomie (RA) et 119 309 logements
- 1 338 résidences services seniors (RSS) et 108 286 logements
- 10 000 accueils familiaux (AF) et 18 000 places
- 556 résidences intergénérationnelles (RI) et 13 000 logements réservés aux personnes âgées
- 1 226 inclusifs (HI) accueillant 11 338 personnes âgées bénéficiant de l'aide à la vie partagée (AVP)
- 3 700 binômes en cohabitation intergénérationnelle (CI)
- 3 944 places réparties au sein de 780 résidences accueil (Racc.)

Remarque : à titre de comparaison, la France comptait 7 432 EHPA/EHPAD pour 589 606 places d'hébergement permanent à fin 2025 (source : FINESS 2026).

Les résidences services seniors représentent donc 6,7% des habitats intermédiaires en France et 38,5% de l'offre de logements ou places.

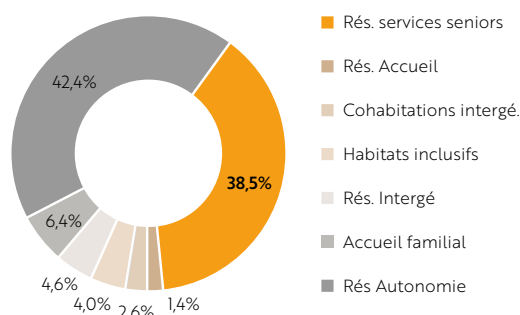
PART DES RÉSIDENCES SERVICES SENIORS DANS LE PARC D'HABITATS INTERMÉDIAIRES (NOMBRE D'UNITÉS)

Unité : part en % des lieux de vie ou résidences



PART DES RÉSIDENCES SERVICES SENIORS DANS LE PARC D'HABITATS INTERMÉDIAIRES (NOMBRE DE LOGEMENTS)

Unité : part en % des lieux de vie ou résidences



Traitement : Observatoire SILVITA des résidences seniors

Sources : JCB Strat Santé & Seniors, CNSA, FINESS, Assemblée nationale, Récipro-Cité, Cohabilis, Ensemble2générations et Ministère du logement, données ou estimations 2025

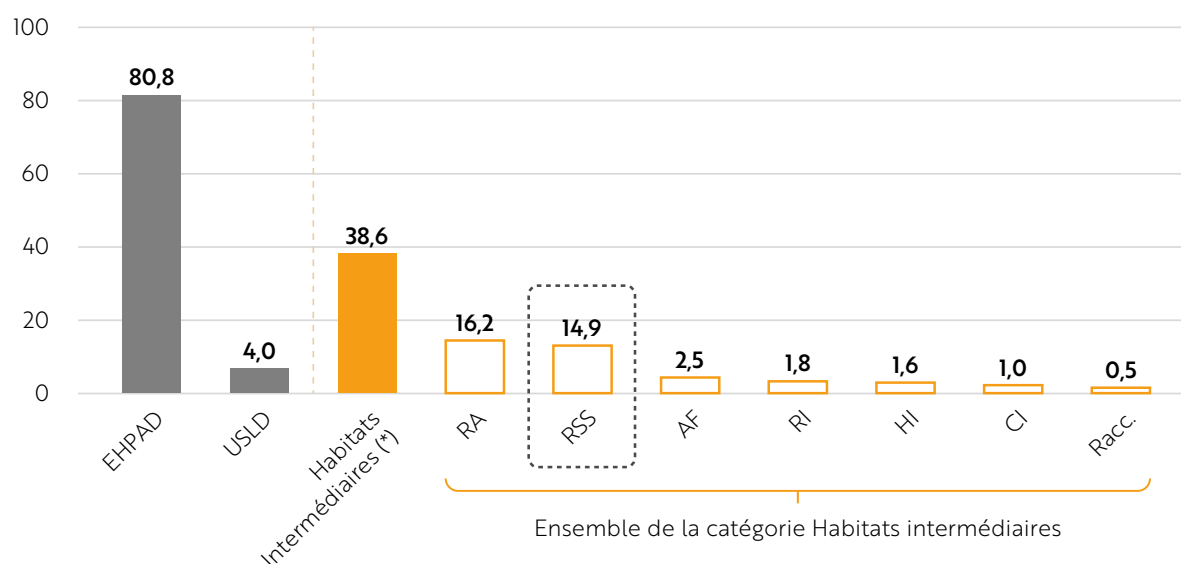
Les taux d'équipement en hébergements médicalisés et habitats intermédiaires pour personnes âgées en 2025

Le taux d'équipement en EHPAD demeurerait plus de deux fois supérieur au taux d'équipement en habitats intermédiaires en 2025. Néanmoins, la dynamique est dans le camp de l'habitat intermédiaire. Alors que la croissance du parc de solutions d'hébergements médicalisés (EHPAD, USLD) est fortement limitée en

France depuis le milieu des années 2010, le parc de solutions d'hébergements intermédiaires se développe à un rythme soutenu, porté notamment par un parc de résidences services seniors en forte progression ces dernières années.

ESTIMATION DES TAUX D'ÉQUIPEMENT EN HÉBERGEMENTS MÉDICALISÉS ET HABITATS INTERMÉDIAIRES POUR PERSONNES ÂGÉES EN 2025

Unités : nombre de logements ou places pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus



EHPAD : établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (places d'hébergement permanent) / USLD : unités de soins de longue durée / RA : résidences autonomie / RSS : résidences services seniors / AF : accueil familial / RI : résidences intergénérationnelles / HI : habitats inclusifs / CI : cohabitations intergénérationnelles / Racc. : résidences accueil / (*) RA + RSS + AF + RI + HI + CI + Racc.

Traitement : **Observatoire SILVITA des résidences seniors** - Source : INSEE, Projections 2018-2070, JCB Strat Santé & Seniors, CNSA, FINESS, SAE, Assemblée nationale, Récipro-Cité, Cohabitis, Ensemble2générations et Ministère du logement, données ou estimations 2025

Selon les départements

Selon l'analyse de l'Observatoire SILVITA des résidences seniors, **la part de marché des RSS dans l'offre d'habitats intermédiaires en logements ou places selon les départements** est :

- supérieur à 50% dans 46 départements français,
- supérieur ou égal à 58,8% dans ¼ des départements français,
- supérieur ou égal à 47,8% dans la moitié des départements français,
- inférieur ou égal à 31,3% dans ¼ des départements français.

L'offre en RSS s'impose comme un pilier de l'offre d'habitats intermédiaires. Elle joue un rôle significatif voire majeur dans la quasi-totalité des départements français. Elle peut ainsi être :

- dominante et moteur dans des territoires en avance en matière d'habitats intermédiaires (ex : Haute-Garonne (31), Ile-et-Vilaine (35), Charente-Maritime (17), Pyrénées-Orientales (66), Hérault (34), Yvelines (78), Seine-et-Marne (77) ou Hauts-de-Seine (92)) ;
- au moins une offre de diversification dans la plupart des territoires qu'ils soient bien ou mal équipés.
- indispensable dans des territoires plus faiblement équipés en habitats intermédiaires (ex : Landes (40), Finistère (29), Côtes-d'Armor (22), Eure-et-Loir (28),

Somme (80), Bas-Rhin (67), Drôme (26), Corse-du-Sud (2A), Yonne (89), Cantal (15), Tarn-et-Garonne (82), Aude (11), Territoire ;

PART DE MARCHÉ DES RSS DANS L'OFFRE D'HABITATS INTERMÉDIAIRES
SELON LES DÉPARTEMENTS (CLASSIFICATION) (*)

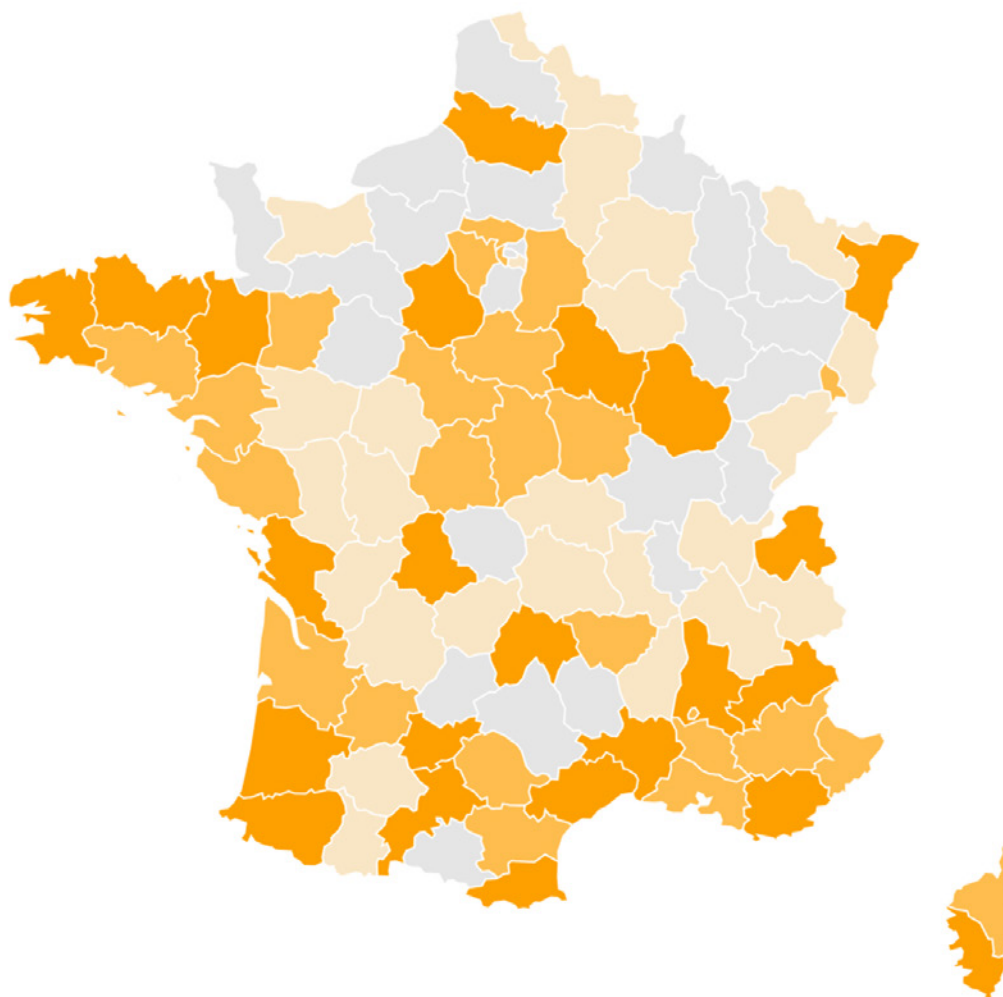
Unité : part en % des logements ou places

Classement des départements		Départements
TOP #1 à 25	Part de marché des RSS dans l'offre d'habitats intermédiaires compris entre 58,8% et 94,6% des logements ou places	Corse-du-Sud (2A), Yonne (89), Hérault (34), Landes (40), Finistère (29), La Réunion (974), Pyrénées-Orientales (66), Pyrénées-Atlantiques (64), Côte-d'Or (21), Martinique (972), Charente-Maritime (17), Haute-Garonne (31), Côtes-d'Armor (22), Eure-et-Loir (28), Cantal (15), Gard (30), Somme (80), Hautes-Alpes (05), Var (83), Bas-Rhin (67), Ile-et-Vilaine (35), Haute-Savoie (74), Tarn-et-Garonne (82), Drôme (26), Haute-Vienne (87)
TOP #26 à 50	Part de marché des RSS dans l'offre d'habitats intermédiaires compris entre 47,8% et 58,4% des logements ou places	Indre (36), Mayenne (53), Loir-et-Cher (41), Haute-Loire (43), Alpes-Maritimes (06), Loiret (45), Guyane (973), Loire-Atlantique (44), Nièvre (58), Aude (11), Vendée (85), Yvelines (78), Seine-et-Marne (77), Hauts-de-Seine (92), Haute-Corse (2B), Cher (18), Territoire de Belfort (90), Alpes-de-Haute-Provence (04), Bouches-du-Rhône (13), Vaucluse (84), Lot-et-Garonne (47), Tarn (81), Morbihan (56), Val-d'Oise (95), Gironde (33)
TOP #51 à 75	Part de marché des RSS dans l'offre d'habitats intermédiaires compris entre 31,4% et 47,5% des logements ou places	Aisne (02), Indre-et-Loire (37), Aube (10), Deux-Sèvres (79), Ain (01), Savoie (73), Nord (59), Charente (16), Allier (03), Haut-Rhin (68), Hautes-Pyrénées (65), Gers (32), Calvados (14), Dordogne (24), Puy-de-Dôme (63), Val-de-Marne (94), Moselle (57), Maine-et-Loire (49), Ardèche (07), Vienne (86), Isère (38), Marne (51), Corrèze (19), Loire (42), Doubs (25)
TOP #76 à 100	Part de marché des RSS dans l'offre d'habitats intermédiaires compris entre 0% et 31,3% des logements ou places	Manche (50), Rhône (69), Sarthe (72), Seine-Saint-Denis (93), Essonne (91), Meurthe-et-Moselle (54), Pas-de-Calais (62), Saône-et-Loire (71), Creuse (23), Seine-Maritime (76), Ardennes (08), Lot (46), Paris (75), Orne (61), Aveyron (12), Eure (27), Oise (60), Vosges (88), Jura (39), Guadeloupe (971), Ariège (09), Lozère (48), Haute-Marne (52), Haute-Saône (70), Meuse (55)

(*) Résidences autonomie (RA), résidences services seniors (RSS) et habitats inclusifs PA ou PA/PH (HI) qui représentent environ 85% de l'offre en habitats intermédiaires en France à fin 2025 (hors accueil familial, résidences accueil, cohabitations intergénérationnelles et résidences intergénérationnelles)
Traitement : Observatoire SILVITA des résidences seniors - Source : JCB Strat Santé & Seniors, données 2025

PART DE MARCHÉ DES RSS DANS L'OFFRE D'HABITATS INTERMÉDIAIRES SELON LES DÉPARTEMENTS (CARTE) (*)

Unité : nombre de logements pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus (Ensemble RSS : 14,8 / Médiane : 12,3) part en % des logements ou places



- TOP 1 à 25 départements** : part de marché des RSS dans l'offre d'habitats intermédiaires compris entre 58,8% et 94,6% des logements ou places dont La Réunion (974) et la Martinique (972)
- TOP 26 à 50 départements** : part de marché des RSS dans l'offre d'habitats intermédiaires compris entre 47,8% et 58,4% des logements ou places dont la Guyane (973)
- TOP 51 à 75 départements** : part de marché des RSS dans l'offre d'habitats intermédiaires compris entre 31,4% et 47,5% des logements ou places
- TOP 76 à 100 départements** : part de marché des RSS dans l'offre d'habitats intermédiaires compris entre 0% et 31,3% des logements ou places dont la Guadeloupe (971)

(*) Résidences autonomie (RA), résidences services seniors (RSS) et habitats inclusifs PA ou PA/PH (HI) qui représentent environ 85% de l'offre en habitats intermédiaires en France à fin 2025 (hors accueil familial, résidences accueil, cohabitations intergénérationnelles et résidences intergénérationnelles)

Traitement : **Observatoire SILVITA des résidences seniors** - Source : JCB Strat Santé & Seniors, données 2025

Selon la typologie des communes¹¹

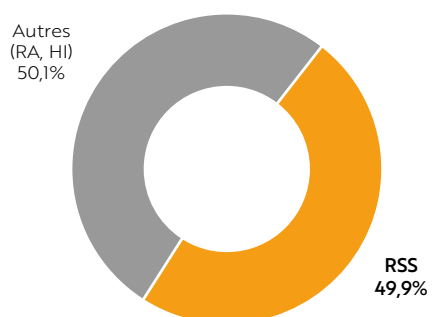
Selon l'analyse de l'Observatoire SILVITA des résidences seniors, **le taux de pénétration des RSS dans l'offre d'habitats intermédiaires en logements ou places selon la typologie des communes** est :

- **d'environ 50% dans l'ensemble des communes urbaines** avec des disparités entre les « 1-Grands centres urbains » (50,3%), les « 2-Centres urbains intermédiaires » (53%), les « 3-Petites villes » (43,1%) et les « 4-Ceintures urbaines » (45,2%) ;
- **égal à 21,1% dans l'ensemble des communes rurales** atteignant 23,6% dans les « 5-Bourgs ruraux », 16,3% dans les « 6-Communes rurales à habitat dispersé » et 4,7% dans les « 7-Communes rurales à habitat très dispersé ».

La résidence services seniors constitue la principale offre d'habitats intermédiaires dans les communes urbaines et elle se positionne comme un acteur qui compte dans les communes rurales.

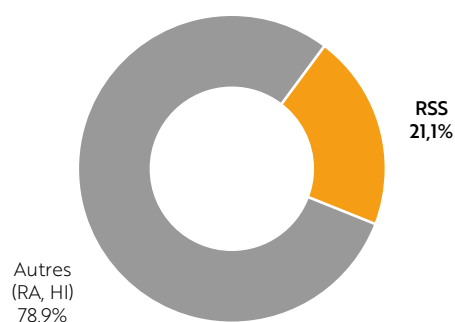
TAUX DE PÉNÉTRATION DES RSS DANS L'OFFRE D'HABITATS INTERMÉDIAIRES AU SEIN DES COMMUNES URBAINES (1) (*)

Unité : part en % des logements ou places



TAUX DE PÉNÉTRATION DES RSS DANS L'OFFRE D'HABITATS INTERMÉDIAIRES AU SEIN DES COMMUNES RURALES (2) (*)

Unité : part en % des logements ou places



(*) Résidences autonomie (RA), résidences services seniors (RSS) et habitats inclusifs PA ou PA/PH (HI) qui représentent environ 85% de l'offre en habitats intermédiaires en France à fin 2025 (hors accueil familial, résidences accueil, cohabitations intergénérationnelles et résidences intergénérationnelles)

(1) Grands centres urbains, Centres urbains intermédiaires, Petites villes, Ceintures urbaines

(2) Bourgs ruraux, Communes rurales à habitat dispersé, Communes rurales à habitat très dispersé

Traitement : **Observatoire SILVITA des résidences seniors** - Source : JCB Strat Santé & Seniors, données 2025

¹¹ Analyse réalisée à partir de la grille communale de densité en 7 niveaux (4 niveaux de communes urbaines et 3 niveaux de communes rurales).

Pour prendre en compte la population communale et sa répartition dans l'espace, la grille communale de densité s'appuie sur la distribution de la population à l'intérieur de la commune en découpant le territoire en carreaux de 1 kilomètre de côté. Elle repère ainsi des zones agglomérées. C'est l'importance de ces zones agglomérées au sein des communes qui va permettre de les caractériser (et non la densité communale habituelle).

À propos de SILVITA, la Fédération des Résidences seniors

SILVITA est la principale fédération des exploitants de résidences services seniors (RSS) en France. Son objectif est de porter la voix de ses adhérents, qu'ils soient privés commerciaux ou à vocation sociale, alors que le développement de l'habitat intermédiaire s'impose comme une solution incontournable pour répondre à l'aspiration partagée des Français à vieillir chez eux.

SILVITA représente : 48% du parc de RSS en France soit 642 résidences services seniors et 59% des logements en RSS en France soit 63 578 logements.